

Le Ménestrel (Paris. 1833). 1924/11/28-1924/12/04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquez ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

sous le poids écrasant des charges matérielles, ne peuvent plus se résigner aux recettes médiocres réalisées, en général, par les ouvrages nouveaux.

Dès lors, on se demande comment des compositeurs peuvent encore songer à s'imposer la lourde tâche d'écrire une œuvre symphonique, toujours jugée trop longue, et pour laquelle ils parviennent péniblement à obtenir une audition sans lendemain, ou comment ils peuvent encore se résoudre à consacrer plusieurs années à l'élaboration d'un ouvrage lyrique qui semble voué à l'inéluctable oubli après un nombre minime de représentations. Il est grand temps de chercher un remède à une situation qui, remarquons-le, est un peu particulière à notre pays et dont sont affranchies beaucoup de nations où les difficultés économiques et sociales sont pourtant tout aussi sérieuses qu'en France.

Maints esprits, frappés d'une pareille détresse, se tournent vers l'État comme vers une sorte de Providence et souhaitent tout au moins l'augmentation des subventions qu'il attribue avec parcimonie et dont la valeur est devenue aujourd'hui infime. Mais l'État se borne à gémir sur l'impuissance à laquelle le condamne l'indigence de ses budgets, ce qui ne l'empêche pas de gaspiller l'argent sans compter quand il s'agit d'organiser de fastueuses cérémonies d'un caractère politique. Et, d'autre part, bien que son représentant qualifié ait affecté récemment, dans une circonstance mémorable, de tout ignorer des choses de la musique, l'État maintient jalousement sa prétention de « diriger » les Beaux-Arts! On ne voit que trop, en fait, à quoi sa direction aboutit. Se prévalant des subsides qu'il accorde, et qui, sous forme de taxes, sont aussitôt reprises avec usure, il suscite l'apparition sur nos scènes subventionnées d'œuvres sans valeur, de comédiennes sans talent et de chanteuses sans voix, dans le seul dessein de satisfaire les fantaisies de certains politiciens, de certains bureaucrates ou de certaines de ces puissances d'argent, de ces potentats de la grande presse dont les gouvernements ont besoin pour « faire » l'opinion à leur gré. Cette action, il l'exerce dans le même sens au Conservatoire, où il contribue à sanctifier la routine, à organiser l'incohérence et à installer l'arbitraire. Au nom de règlements surannés, il incorpore les élèves des classes de théâtre dans l'armée des fonctionnaires et refuse à ceux d'entre eux qui sont aux prises avec les difficultés de l'existence la possibilité de gagner leur vie. Faute des fonds nécessaires pour assurer de minimales retraites dont l'heure a sonné depuis longtemps, il impose le maintien indéfini de professeurs décrépits qui restent obstinément cramponnés à leur classe, où l'un d'eux manifeste l'intention de se faire amener, quand il le faudra, dans une petite voiture.

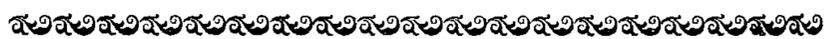
Voilà le rôle de l'État à l'égard d'institutions qui, en l'état actuel des choses, ne pourraient que trouver avantage à se passer de ses subventions et à s'affranchir ainsi de sa tutelle. Ce rôle, il le remplit avec le concours docile de ceux qui sont sous sa dépendance et auxquels il dispense profits et honneurs. Ce n'est pas eux qui réagiront jamais, car il leur faudrait des âmes de héros, au moment où les difficultés de la vie favorisent partout l'affaiblissement des caractères. Eux-mêmes sont trop heureux de tenir en main, de par leurs fonctions, toute une troupe de gens empressés à leur plaire en raison des avantages qu'ils en escomptent. Et quand ceux auxquels des circonstances heureuses confèrent l'autorité morale ou l'indépendance matérielle ne sont pas les

moins soucieux de courtiser pharisaïquement les puissances, comment s'étonner que, de proche en proche, les meilleurs s'habituent, par calcul ou par faiblesse, à ruser avec le devoir?

Si donc l'État doit agir un jour, ce ne pourra être que sous la pression impérieuse de l'opinion, éclairée par ceux qui regardent avec angoisse la lente agonie des formes les plus hautes de notre art musical et ne peuvent se résigner à ce douloureux sacrifice d'un des éléments qui contribuent au prestige moral d'une nation. Que tous les esprits libres, indépendants et courageux unissent leurs efforts pour cette cause sacrée; qu'ils se tiennent prêts à prendre ou à seconder d'une manière agissante toutes les initiatives que rend de plus en plus indispensables la carence des pouvoirs publics.

Il est possible, hélas! que leur action reste infructueuse. Alors, qu'on s'attende à la fin relativement prochaine de formes d'art qui ont fait longtemps notre légitime orgueil. Qu'on ne s'étonne pas si nos meilleurs exécutants désertent le grand concert pour le dancing. Qu'on ne soit pas surpris si nos compositeurs, ramenés à la condition humiliée des artistes d'autrefois, cherchent de plus en plus à travailler pour des mécènes, ou pour quelqu'une de ces entreprises qui, acclimatant chez nous les mœurs américaines, réalisent à coups de millions des lancements tapageurs où la musique et le nom de son auteur ne représentent plus qu'un élément de publicité. Et puisque nos musiciens ne peuvent raisonnablement renoncer à la légitime recherche des gros droits d'auteur que peuvent seules leur assurer des exécutions en série, qu'on s'attende à les voir se tourner vers l'opérette ou se mettre ouvertement aux gages du cinéma.

Paul BERTRAND.



## LA SEMAINE MUSICALE

Théâtre des Champs-Élysées. — *Ballets Suédois.*

*La Création du Monde* devait, comme de juste, ouvrir le spectacle; elle fut rejetée à la fin, et c'est *le Tournoi singulier* de M. Roland-Manuel qui nous fut tout d'abord présenté. L'affabulation, renouvelée de Louise Labé et de La Fontaine, nous reporte au temps, lointain, où Érôs y voyait clair. Malheureusement, la Folie était déjà dans le monde, et tout le mal est venu de ce qu'un jour Amour et Folie se sont rencontrés. La Folie a voulu enseigner le golf au jeune dieu, et voilà qu'une balle, lancée d'un « club » incertain, est venue, au milieu du front, stupéfier le nerf optique d'Erôs. Vénus, qu'accompagnent Iris et Zéphyr, condamne alors l'irresponsable Folie à servir de guide à l'aveugle Amour. Sur ce sujet aimable et gentiment rajeuni, M. Roland-Manuel a écrit une partition claire, rythmée, remarquable par la proportion des thèmes et l'équilibre de l'orchestre. A l'esprit de la Renaissance, à celui du siècle de Louis XIV, le musicien ajoute ainsi une grâce qui s'apparente au xviii<sup>e</sup> italien et un piquant discrètement moderne.

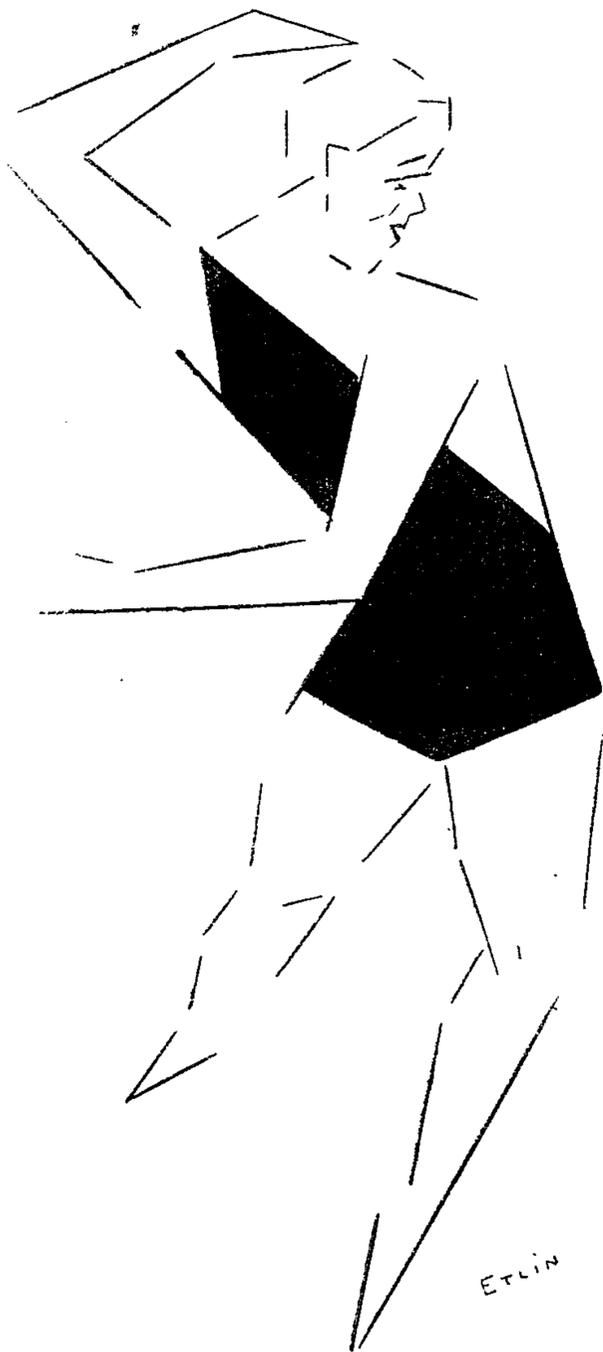
Nous avons moins aimé *le Roseau* de M. Daniel Lazarus, d'après une légende persane. L'auteur imite les procédés de M. Stravinsky, sans les avoir le moins du monde assimilés, et, en dépit de toute l'adresse qu'il y apporte, son œuvre reste assez terne.

*Le Porcher* est une agréable fantaisie empruntée au

folklore suédois. M. P. O. Ferroud a orchestré avec verve une série d'airs qui sont tous très caractéristiques.

Une autre nouveauté : *la Jarre*, de M. Alfredo Casella, dirigée par l'auteur en personne. Il est inutile d'analyser cette « nouvelle », simple bouffonnerie sicilienne, d'ailleurs de bon cru. M. Casella a écrit là des pages brillantes, quelques-unes même endiablées; cela court comme du vif-argent, s'infiltré, s'insinue partout. Vie ardente, joyeuse, qui, par moments, fait songer à Rossini. C'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Enfin, reprise de *la Création du Monde*. Elle est ici



M. JEAN BORLIN

considérée d'un point de vue polynésien. Il semble probable que les archipels polynésiens, avec tous ceux de l'Océanie, sont des vestiges d'un immense continent qui aurait occupé le Pacifique austral et l'Océan Indien, et nous pouvons raisonnablement croire que ce continent, le premier à être habité par des créatures à peu près humaines, fut assez proche, en conséquence, de la « création ». Nous ne sourirons donc pas. Ce que nous reprocherons à la musique, habile, de M. Darius Milhaud, c'est une certaine vulgarité qui s'accorde mal avec pareil sujet. La création du monde! Ce n'est pas là question légère, et l'on peut prétendre qu'il vaut mieux l'aborder dans un esprit grave, sinon religieux, qu'avec la mentalité « bastringue » si familière à beaucoup de nos modernes. Illustrerait-on le récent cata-

clysme de Tokio avec de la musique de foire? Heureusement, tout, dans *la Création*, n'est pas de cet ordre : il y a des pages qui ne manquent ni de richesse ni de puissance. De la mise en scène nous dirons qu'elle reproduit tous les poncifs du cubisme, devenu bien vieux jeu depuis quelque temps. Les animaux sont drôles et la couleur générale n'est pas déplaisante. Mais cet Adam et cette Ève noirs? Tout nous porte à penser que les nègres sont aux hommes primitifs ce que notre lézard est à l'iguanodon : taille, couleur, nature, tout a changé dans le cours des siècles; et les religions fétichistes sont évidemment, elles aussi, non de vénérables archétypes, mais des déformations souvent ridicules d'une religion primordiale sublime. Les prendre pour des manifestations de la pensée primitive, c'est prendre un vieillard caduc pour un adolescent. Quand serons-nous débarrassés des stupides conceptions de la science d'hier?

M. Jean Borlin est le seul danseur de sa troupe.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

M. Borlin lui-même n'est d'ailleurs point une étoile d'un éclat aveuglant. Sa grâce et sa souplesse ne vont pas sans quelque lourdeur, et c'est dommage. Le programme nous dit que les Ballets Suédois ont su s'affranchir de tout académisme. C'est ce qui ne nous semble pas prouvé. Nous n'y trouvons aucun effet d'une invention véritablement originale, et ce qui reste d'académisme nous paraît être, au contraire, le plus sûr élément d'un art aussi pauvre. *Le Porcher* et *la Jarre* sont, chorégraphiquement, ce qu'il y a de meilleur. *Le Tournoi singulier*, qui pourrait être exquisement monté, n'est doté que d'une mise en scène assez banale. Rien, en définitive, ne justifie la typographie puérilement bizarre ni les réclames tapageuses du programme de gala.

J.-H. MORENO.

## LA SEMAINE DRAMATIQUE

Théâtre de l'Avenue. — *Koukouli*, comédie en trois actes, de M. et M. V.-A. JAGER-SCHMIDT.

M. et M<sup>me</sup> Jager-Schmidt ont débuté récemment au théâtre par deux charmantes comédies qui tenaient peut-être un peu leur grâce de l'inexpérience dramatique des nouveaux auteurs. Ils avaient conquis d'emblée la sympathie générale. Ils ne l'ont certes point perdue par leur nouvel ouvrage, mais il semble bien qu'ils aient perdu, déjà! avec *Koukouli* cette naïveté qui faisait leur originalité, Dieu! que *Koukouli* est « fait » et comme cela ressemble trop, beaucoup trop à tout ce qu'on a déjà entendu! La pièce semble avoir été conçue, volontairement ou non, sur le patron de M<sup>lle</sup> Spinely, pour ses mines, pour son petit corps, pour lui permettre de rire, de montrer ses dents blanches, pour qu'une larme puisse faire briller ses yeux. Cela ressemble à tout, mais surtout à *l'Ingénu* de Voltaire, joué par une femme et transporté de nos jours à l'usage exclusif de la gentillesse de M<sup>lle</sup> Spinely. Le pli professionnel aurait-il si tôt marqué M. et M<sup>me</sup> Jager-Schmidt?

L'histoire? un roman d'Octave Feuillet colonial. Koukouli née et élevée en Polynésie revient en Europe chez une tante de province. On imagine le trouble que cette « petite peste » ou cette « petite chocolatière » des îles va jeter dans le paisible château rural qu'elle envahit avec sa suite composée d'un singe et d'une mulâtresse.